

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Aigle, le 5 mai 2026

### Centre hospitalier de L'Aigle : point de situation

Mathias Ott, Directeur général de l'Agence régionale de santé Normandie, s'est rendu ce mercredi 29 avril à la rencontre des équipes de la maternité du Centre Hospitalier de L'Aigle, aux côtés de Véronique Louwagie, Maire de L'Aigle et Présidente du Conseil de surveillance, et Patrick Faugerolas, Directeur du Groupement hospitalier Orne Perche Saosnois.

Cette première séquence avait été précédée d'un temps d'échange en mairie réunissant l'ARS, les élus et la direction de l'établissement.

### Avenir de la maternité : un engagement fort et immédiat pour le territoire

À l'issue de cette matinée Mathias Ott, Directeur général de l'Agence régionale de santé Normandie, Véronique Louwagie, Maire de L'Aigle et Présidente du Conseil de surveillance, et Patrick Faugerolas, Directeur du Groupement hospitalier Orne Perche Saosnois, ont réaffirmé leur mobilisation pleine et entière pour assurer le maintien et le développement de la maternité.

Cette convergence d'engagements témoigne de l'attention prioritaire portée à ce service essentiel pour le Centre Hospitalier et pour le territoire.

### Une maternité maintenue, reconnue et choisie

La maternité du Centre Hospitalier de L'Aigle, dont l'autorisation a été renouvelée en 2025 pour une durée de 7 ans, est confirmée dans son rôle majeur au service de la population.

Dans un contexte de baisse tendancielle de la natalité, l'activité en ce début d'année 2026 montre des signes encourageants de rebond.

Par ailleurs, près de 70 % des femmes du territoire relevant d'une prise en charge en maternité de niveau 1 font le choix du Centre Hospitalier de L'Aigle, traduisant la confiance accordée par la population à l'équipe et à la qualité de la prise en charge.

Ces éléments confirment la pertinence du maintien d'une offre de proximité, au sein d'un territoire rural et isolé.

## **Une organisation adaptée aux besoins et aux évolutions**

Afin d'assurer la pérennité de cette offre, une réorganisation du service de gynécologie-obstétrique est engagée. Elle s'inscrit dans une réflexion globale sur l'adaptation du capacitaire de l'établissement, en lien avec le projet de restructuration hospitalière.

Cette réorganisation est conduite en lien étroit avec l'Agence régionale de santé, garantissant l'adéquation de l'organisation aux besoins du territoire ainsi qu'aux exigences de qualité et de sécurité des prises en charge.

Cet élément confirme le maintien de la maternité sur le territoire, à ce titre il convient de souligner la forte implication de l'ensemble des professionnels du secteur de Gynécologie Obstétrique du CH de L'Aigle, totalement mobilisé pour assurer au quotidien la distribution des soins auprès des femmes et des futures mamans.

Le service s'orientera ainsi vers un dimensionnement ajusté à l'activité, permettant de concilier qualité de prise en charge et soutenabilité financière.

### **La sécurité des patientes : une priorité**

La sécurité et la qualité des prises en charge constituent une priorité absolue pour les équipes. Elles seront renforcées dans le cadre du futur hôpital, sous le contrôle de l'Agence régionale de santé, garante de la sécurité des soins.

Le projet immobilier de 36,9 millions d'euros prévoit notamment une réorganisation des circuits de soins et le rapprochement du bloc obstétrical avec le bloc opératoire, contribuant à une prise en charge plus sécurisée et réactive. Il permettra également une amélioration significative du confort hôtelier, avec des conditions d'accueil modernisées favorisant le bien-être des patientes, des bébés et de leurs proches.

Des protocoles adaptés et des coopérations renforcées viendront accompagner ces évolutions.

### **Une dynamique collective au service de l'avenir**

Le Centre Hospitalier de L'Aigle, l'ARS Normandie et la Ville de L'Aigle poursuivront leur travail conjoint, en lien avec les professionnels de santé et les représentants du personnel, afin d'accompagner ces évolutions dans un cadre concerté, transparent et responsable. Le Centre Hospitalier de L'Aigle, l'ARS Normandie et la Ville de L'Aigle poursuivront leur travail conjoint, en lien avec les professionnels de santé et les représentants du personnel, afin d'accompagner ces évolutions dans un cadre concerté, transparent et responsable.